

COMPTE RENDU

INVITATION

Dévoilement du concept du centre aquatique de Beloeil

Lundi 25 septembre 2017
Centre des loisirs
(240, rue Hertel)
19 heures



Une quarantaine de personnes assistent au dévoilement.

Ouverture par Émélie Trinque

Madame Émélie Trinque, du Service des communications, ouvre l'assemblée et agit à titre de maître de cérémonie.

Elle informe les citoyens présents que le conseil municipal de la Ville de Beloeil a octroyé le contrat de construction du centre aquatique de Beloeil au Groupe Décarel et que ce consortium présentera un projet novateur qui saura répondre aux besoins de tous les citoyens.

Émélie laisse la parole à messieurs Pierre Leclerc, Richard Malo et René Girard.

Dévoilement du choix par l'entrepreneur, l'architecte et l'ingénieur

Le concept proposé met l'emphase sur de nombreuses mesures écoénergétiques et se distingue par ses lignes architecturales très lumineuses, mentionne le représentant du Groupe Décarel. Ce projet répond exactement aux demandes et besoins des citoyens et citoyennes de Beloeil en matière de centre aquatique, et nous sommes très fiers de le dévoiler ce soir à la population.

Le concept de centre aquatique de Beloeil comprendra de multiples mesures écoénergétiques : appareils sanitaires certifiés LEED, système de filtration à particule de verre permettant de réduire de 80% la consommation d'eau, éclairage modulé en fonction de la luminosité extérieure, systèmes de récupération de chaleur, chauffage par géothermie, etc.

Au total, ces mesures écoénergétiques permettront des économies annuelles à la Ville de Beloeil de 144 425 \$ (selon CNÉB 2011), et une économie des gaz à effets de serre annuelle équivalente à 752 tonnes de CO2. Il importe de mentionner que le devis exigeait, en regard des mesures écoénergétiques, un retour sur investissement de 400 000 \$ sur 10 ans; le concept choisi nous fera bénéficier finalement de près de 1,5 M\$ pour le même terme.

Bien que certains détails du concept final puissent encore faire l'objet d'ajustements, le projet répond d'ores et déjà à de nombreuses demandes des citoyens : abandon des vestiaires traditionnels pour des aires de transit familiales, bassin récréatif, plage et glissoire adaptés aux enfants, gradins pour les spectateurs du bassin sportif, etc.

Le comité de travail regroupant tous les intervenants impliqués dans la construction du centre aquatique de Beloeil est déjà au travail. La première pelletée de terre est prévue en janvier 2018, alors que l'ouverture officielle se déroulera en février 2019.

Période de questions

1. Patrick Sénécal

- Selon lui, les billes de verre amèneront une création d'énergie; il demande une explication à ce sujet?
Réponse : Billes de verre est une dérivation, donc feront une économie d'eau
- Demande quel sera le produit d'aseptisation utilisé?
Réponse : Chlore en pastille, produit UV + autre élément (ozonateur)
- Capacité autorisée?
Réponse : 300 personnes admises dans l'enceinte sportive sauf dans les aires

2. Mélissa DuParc

- Mention au fait que des plants de végétation seront installés à l'arrière du bâtiment; elle se demande que va-t-on faire des petits sapins déjà existants?
Réponse : Partie mitoyenne des petits sapins existants sera conservée afin de conserver le cachet d'un projet épuré et demeurant à la fois complexe et riche

3. François De La Boursodière

- Le stationnement présenté sera-t-il adéquat/suffisant pour le projet présenté?
Réponse : Le terrain offre un emplacement optimal de 45 cases. On plus, qu'il y aura du stationnement parallèle disponible (vacation unique) avec possibilité de 100 cases additionnelles prévues avec entente d'un promoteur.

Conclusion

Pour visionner la présentation de ce soir relativement au centre aquatique de Beloeil par le Groupe Décarel, notre maître de cérémonie invite les citoyens à visiter le beloeil.ca/piscine.

Rédigé par : Sylvie Lacombe, secrétaire
Direction générale